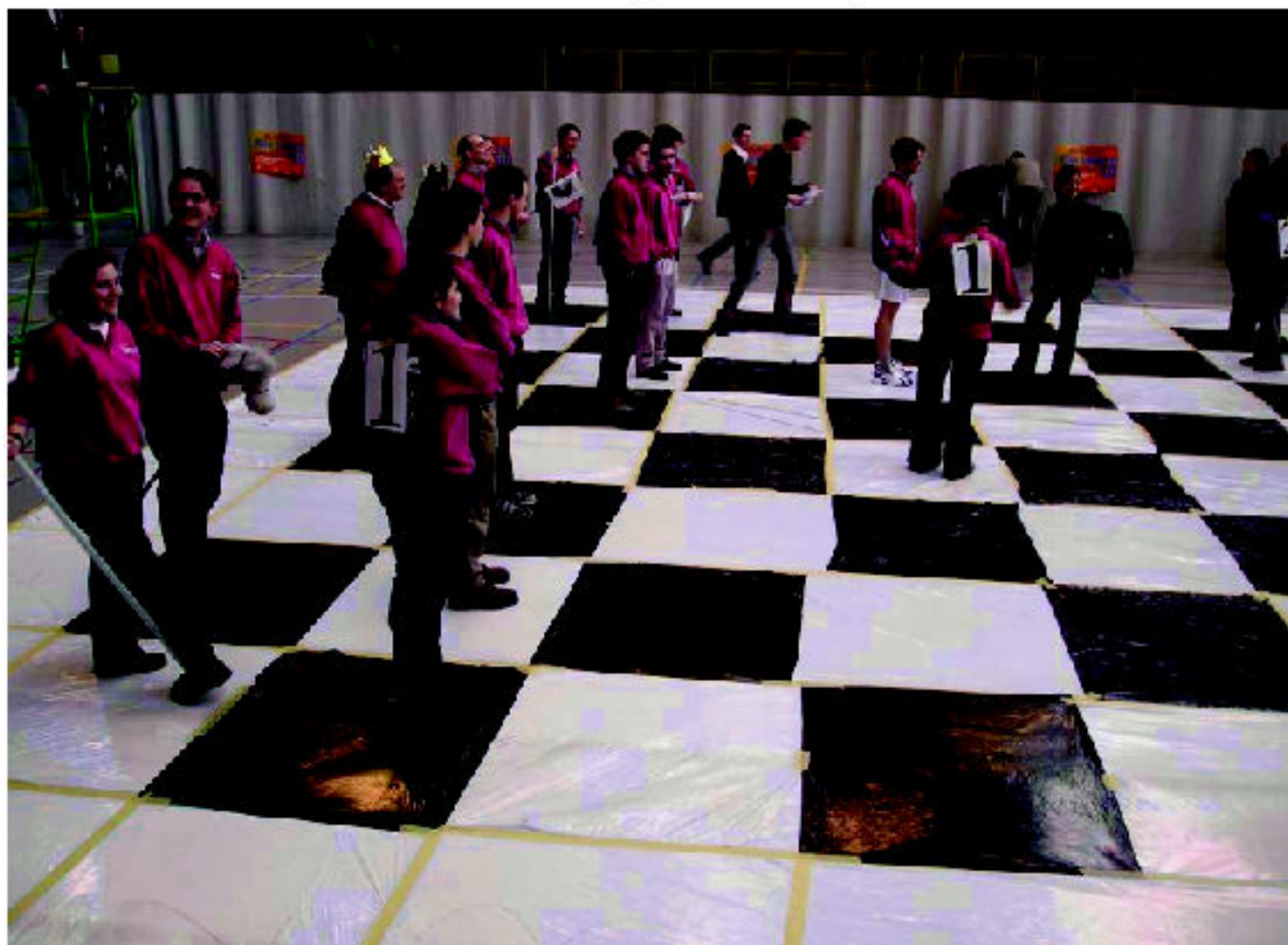


**CGSP**

**info**  
**finances**  
**EXTRA**

## **L'Autorité se moque du personnel !**



**Les agents ne sont pas des pions !  
La CGSP s'y oppose avec force !**

**Dans ce numéro extra:**

- Suppression des tests oraux et des brevets 3 et 4 (avec des tableaux comparatifs)
- Regroupement des bureaux d'enregistrement et disparition de 67 résidences administratives

## Disparition de 67 résidences administratives ! Absence totale de planning !



Suite à nos demandes répétées, le sous-groupe de contact de la documentation patrimoniale s'est enfin réuni le 9 novembre 2010. En effet, depuis les projets-pilotes de fusion des bureaux d'enregistrement et des conservations des hypothèques en 2009, l'Autorité n'avait plus diffusé la moindre information. Il est, cependant évident que des réunions avaient toutefois bel et bien lieu en coulisses. Il en est résulté un flou total pour le personnel et par la suite un flux continu de rumeurs.

### Pour la CGSP, cette situation ne pouvait plus durer !

L'Autorité a communiqué lors de la réunion la mise en œuvre en 2016 d'une réorganisation intégrale de l'enregistrement et des conservations des hypothèques. Une première phase sera déjà opérée dès 2011. 48 bureaux d'enregistrement – où les actes authentiques sont traités – seront alors joints à 48 conservations des hypothèques pour devenir des « antennes ». 21 bureaux d'enregistrement, qui s'occupent actuellement du contentieux, viendront s'y greffer. Les bureaux d'enregistrement subsistants seront transformés en « satellites ». Ces satellites traitent des actes sous seing privé (comme les baux) et les successions. Cela concerne 38 bureaux qui restent où ils sont actuellement, alors que les 114 autres doivent à terme être regroupés.

Le regroupement des bureaux d'enregistrement doit être bouclé pour 2016. On dénombre en tout 55 antennes et 38 satellites. Outre une antenne navire (qui est compétente pour les hypothèques sur un navire), les 54 autres antennes seront réparties dans une conservation des hypothèques avec une équipe « fixation des droits d'enregistrement », une équipe « fixation des droits de succession » et une équipe « prélèvement et recouvrement ». 38 satellites subsisteront.

## Cette opération de restructuration mènera en fin de compte à la disparition de 67 résidences administratives !

Le personnel de ces résidences disparues devra par conséquent aller travailler ailleurs. Personne ne sait à l'heure actuelle comment cette opération sera précisément exécutée; les conditions préalables (STIPAD, révision de la législation, formations) ne sont pas remplies.

L'Autorité ne dispose en la matière d'aucun planning ou timing concret ! Elle attend que des possibilités surgissent sur le plan de la logistique (des bâtiments qui se libèrent, des contrats de location qui arrivent à terme, etc.). Ce n'est que lorsque de telles opportunités logistiques apparaîtront qu'une concertation se fera – bureau par bureau – avec les organisations syndicales représentatives.

## L'Autorité condamne ainsi le personnel de l'enregistrement à cinq années d'incertitude complète !

La volonté de l'Autorité de mener une concertation uniquement au niveau des bureaux mêmes (via des comités de concertation de base) inquiète la CGSP car tous les membres du personnel ne seront pas traités de manière égalitaire.

Cette crainte a été confirmée récemment dans la manière dont la fermeture des bureaux d'enregistrement de Kapelle et de Merelbeke a été abordée. La procédure de désignation des membres du personnel qui ont du changer de résidence n'a pas respecté de critères objectifs comme celui du classement. La sélection s'est faite sur base de prétendues compétences (déterminées par les chefs de service concernés) et aucune compensation n'a été prévue.

## **C'est totalement inacceptable !**

La CGSP exige un planning clair, un règlement transparent et juste (qui garantit l'égalité de traitement de chacun) et une indemnité compensatoire (comme une prime de restructuration) pour tous !

## **Préparez-vous à l'action !**

### **BREVETS NIVEAU A**

## **l'Autorité ne respecte pas sa parole !**

La nouvelle carrière du niveau A, basée sur la cartographie des fonctions, n'étant toujours pas concrétisée aux Finances, il avait été convenu, lors des dernières négociations, de prolonger le système existant. C'est ainsi, par exemple, qu'à propos des nouvelles carrières du niveau A, le protocole d'accord du 12 mars 2007 stipule explicitement « *Pour garantir la continuité des promotions, des changements de filière et des mutations, l'Autorité s'engage à prolonger l'exécution de l'arrêté jusqu'au plan de personnel 2008 si, au moment de l'envoi de ce plan dans le cadre du contrôle administratif et budgétaire, les négociations relatives à la deuxième phase de la restructuration du niveau A n'ont pas débouché sur un protocole de négociation* ». Peut-être l'autorité n'avait-elle pas imaginé à l'époque qu'en 2011, la deuxième phase n'aurait toujours pas été négociée faute tout simplement de proposition de sa part. Détail piquant : le plan de personnel 2008 n'a jamais existé. Du plan de personnel 2007, on est directement passé au plan de personnel 2009 via une sorte de plan 2007 bis.

Entre temps, lors d'une réunion informelle avec les organisations syndicales représentatives en date du 28 juin dernier, l'Autorité a diffusé un calendrier prévoyant l'organisation de l'examen oral en février/mars 2011 et décembre 2011 ainsi que l'organisation des brevets 3 et 4 au printemps 2011. Ce calendrier a également été publié sur intranet. Or, à la dernière réunion informelle relative à la formation et aux examens, il nous a été froidement signalé, sans autre forme de procès, que le comité de direction avait revu ce calendrier et que les deux épreuves orales ainsi que les brevets 3 et 4 ne seraient plus organisés. Un camouflet pour tous ceux qui ont consacré de leur temps à l'obtention de brevets et surtout pour tous ceux qui ont réussi le tout avec l'obtention des brevets 1 et 2 et qui n'attendent plus que l'organisation d'une épreuve orale.

La CGSP a immédiatement adressé un courrier au Ministre, avec copie au Président du Comité de direction, aux fins d'exprimer toute son indignation ainsi que celle du personnel. On ne change pas les règles du jeu en plein milieu de la partie ! Il est au demeurant scandaleux de supprimer l'ancien système tant qu'aucun autre ne peut lui être substitué. S'il est vrai que l'Autorité fait de la continuité du service son étendard, cette décision est, dans ce cas, inexplicable puisque tout-à-fait contraire à ce principe. On attend la réponse du Ministre.

## **Si cette décision est confirmée, la réaction syndicale sera virulente !**

## AFFILIEZ VOUS !

Envoyez vos noms, adresses  
et e-mail éventuel à

**CGSP AMiO FINANCES**  
Place Fontainas 9-11  
1000 Bruxelles

ou contactez directement  
nos délégués !

ou consulter le site :  
[www.cgsp-amio.be](http://www.cgsp-amio.be)



## Adresses de Contacts

### Sécrétaire général

Roland Vansaingele, tel : 02 508 58 64  
e-mail : roland.vansaingele@cgsp.be

### Président

Aimé Truyens, tel : 0257 51 985  
e-mail : aime.truyens@minfin.fed.be

### Vice-présidente (IRB)

Michèle Belot, tel : 0257 694 91  
ou 0497 53 08 25  
e-mail : michele.belot@skynet.be

### Vice-président (IRW)

André Graindorge, tel 0487 29 31 25  
e-mail : andre.graindorge-cgsp@skynet.be

### Détaché Permanent Finances

Marie-Claire Holsbeke, tel. 0496 02 35 84  
e-mail : marie\_claire.holsbeke@cgsp.be

### Delégué pour les germanophones

José Nicolaye, tel. 087 88 00 55  
e-mail : jose.nicolaye@cgsp.be

## Adresses de Contacts au Niveau des Régionales

**Bruxelles:** Michèle BELOT, Rue du Congrès 17-19, 1000 BRUXELLES, 0257 694 91

**Charleroi :** Luc VAN DER WEYDEN, Rue de Montigny, 42, 6000 CHARLEROI, 071 30 78 78

**Centre :** Jean-Marc LAUWERS, Rue du Temple, 7, 7100 LA LOUVIERE, 064 22 38 07

**Hainaut Occidental :** Françoise DE ROECK, Place Vrte, 15, 7500 TOURNAI, 069 22 61 51

**Huy :** Jean-Marie LIZIN, Rue du Neufmoustier, 8, 4500 HUY, 085 82 45 55

**Liège :** Pierre BRANQUART, Place St Paul, 9/11, 4000 LIEGE, 042 21 97 68

**Luxembourg :** Marie-Claire HOLSBEKE, Rue des Martyrs, 80, 6700 ARLON, 063 23 01 00

**Mons :** Jean-Claude VANDERSTRAETEN, Rue Lamir 18/20, 7000 MONS, 065 32 38 11

**Namur :** Francis COURTOIS, Rue Armée Grouchy, 41, 5000 NAMUR, 081 72 91 70

**Verviers :** Charles JORIS, Place Verte, 12, 4800 VERVIERS, 087 69 39 45

**Welkenraedt :** José NICOLAY, Rue de la Gare, 14, 4840 WELKENRAEDT, 087 88 00 55

**Planning des épreuves de Carrières – situation – 1 Juin 2010 (prochaine mise à jour le 1 septembre 2010)**

Niveau	Epreuves départementales organisées par Selor	Plan d'action SPF FINANCES
Niveau D		Epreuve de qualification professionnelle donnant accès au grade de <b>collaborateur financier</b>  Formation prévue: Fin juin - septembre 2011 Epreuve prévu : octobre 2011
Niveau C	<b>Epreuve particulière</b> de la sélection comparative en vue de l'accèsion à un grade du niveau C <b>Assistant administratif / Assistant technique</b> Conditions de participation: 01/06/2010 Date limite d'inscription: 15/06/2010 Epreuve prévue: dernier trimestre 2010	Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accèsion au grade d' <b>assistant financier</b>  Les corrections sont en cours.  Les résultats seront communiqués fin juin - début juillet 2010,
Niveau B	<b>Epreuve générale</b> de la sélection comparative en vue de l'accèsion à un grade du niveau C <b>Expert administratif / Expert financier / Expert ICT</b> Epreuve prévue en 2011	Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accèsion au grade d' <b>expert fiscal</b>  Formation prévue: 2ème semestre 2010 - Début 2011  Organisation prévue: Première épreuve: Mai - Juin 2011 Douane et Accises: Mars 2012  Deuxième épreuve: Mai - Juin 2012 Douane et Accises: Septembre 2012
Niveau A	<b>Accession à la classe A1.</b>  Epreuve générale d'accèsion au niv A : L'organisation est momentanément en révision. L'intention est de pouvoir mettre en œuvre le nouveau système au plus tard fin 2010 ,	<b>Brevets A22</b>  <b>Brevet 1:</b> Conditions de participation: 01/03/2010 Date limite d'inscription : 31/03/2010 sauf CD-Tax: 19/03/2010) Epreuves prévus: Contributions directes - Taxation: 29/04/2010 Recouvrement: 07/05/2010 Douane et Accises: 10/06/2010 TVA, Secrétariat général: 11/06/2010 Cadastre, Enregistrement et Domaines, Trésorerie 17/06/2010  <b>Brevet 2:</b> Conditions de participation: 01/03/2010 Date limite d'inscription : 31/03/2010 Epreuves prévus: Contributions directes - Taxation: 12/10/2010 TVA, Recouvrement: 19/11/2010 Cadastre, Enregistrement et Domaines: 22/11/2010 Secrétariat général, Trésorerie 23/11/2010 Douane et Accises: 25/11/2010  <b>Epreuves orales:</b> prévue mi-février - mars 2011  <b>Brevet 3:</b> Organisation prévue: mars - avril 2011  <b>Brevet 4:</b> Organisation prévue: juin 2011  <b>Epreuves orales:</b> prévues décembre 2011
Service d'encadrement PO		Service Exams Les dates sont fournies à titre indicatif
		31/05/2010

**Planning des épreuves de carrière - situation - 1 novembre 2010 (prochaine mise à jour le 30 novembre 2010)**

Niveau	Epreuves Interdépartementales organisées par Selor	Plan d'action SPF FINANCES P&O	Plan d'action Documentation patrimoniale
Niveau D		<p>Epreuve de qualification professionnelle donnant accès au grade de <b>collaborateur financier</b></p> <p>Conditions de participation: 01/02/2011                      Date limite d'inscription: 31/03/2011                      Formation prévue: Fin juin - septembre 2011                      Organisation prévue:                      Cadastre, Enregistrement et Domaines: 24/10/2011                      Taxation, Recouvrement 23/10/2011                      Douane et Accises: 26/10/2011                      TVA, Secrétariat général, Trésorerie: 28/11/2011</p>	<p>Epreuve de qualification professionnelle donnant accès au grade de <b>collaborateur financier</b></p> <p>Formation prévue: septembre 2011                      Epreuve prévue: octobre 2011</p>
Niveau C	<p><b>Epreuve particulière</b> de la sélection comparative en vue de l'accès à un grade du niveau C</p> <p>- <b>Assistent administratif</b>                      L'épreuve a eu lieu le 20/10/2010                      Les résultats sont attendus: février - mars 2011</p> <p>- <b>Assistent technique</b>                      Annonce prévue: fin 2010                      Epreuve prévue: 2011</p>	<p>Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accès au grade d'<b>assistant financier</b></p> <p>Les notifications ont été envoyées mi-juillet 2010,</p>	<p>Sélection comparative d'accès au grade d'<b>assistant administratif</b> (niveau C)</p> <p>Formation prévue: septembre 2010                      Epreuve prévue: 28 octobre 2010</p> <p>Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accès au grade d'<b>assistant financier</b></p> <p>Les notifications ont été envoyées le 4 août 2010.</p>
Niveau B	<p><b>Epreuve générale</b> de la sélection comparative en vue de l'accès à un grade du niveau B</p> <p><b>Expert administratif / Expert financier / Expert ICT</b></p> <p>Annonce prévue: fin 2010                      Epreuve prévue: 2011</p>	<p>Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accès au grade d'<b>expert fiscal</b></p> <p>Conditions de participation: 01/02/2011                      Date limite d'inscription: 28/02/2011                      Formation prévue: 2ème semestre 2010 - Début 2011                      Organisation prévue:  <b>Première partie:</b>                      Taxation: 03/05/2011                      Recouvrement: 19/05/2011                      TVA: 14/06/2011                      Enregistrement: 16/06/2011                      Cadastre: 17/06/2011                      Douane et Accises: mars 2012</p> <p><b>Deuxième partie:</b> Mai - Juin 2012                      Douane et Accises: Septembre 2012</p>	<p>Epreuve de qualification professionnelle et sélection comparative en vue de l'accès au grade d'<b>expert fiscal</b>.</p> <p><b>Des lacunes dans la réglementation ont été constatées lors de la négociation des protocoles de délégation avec Selor, le service formation a signalé cet état de fait aux services techniques qui rédigeront une proposition de modification de l'AR (personne de contact: J. Espeel).</b></p>
Niveau A	<p><b>Accession à la classe A1</b></p> <p>Epreuve générale d'accès au niv A:                      L'organisation est momentanément en révision.                      L'intention est de pouvoir mettre en œuvre le nouveau système au plus tard fin 2010.</p>	<p><b>Brevets A22</b></p> <p><b>Brevet 1:</b>                      Les notifications ont été envoyées.</p> <p><b>Brevet 2:</b>                      Conditions de participation: 01/03/2010                      Date limite d'inscription: 31/03/2010                      Epreuves prévues:                      Contributions directes - Taxation: 21/10/2010                      TVA, Recouvrement: 19/11/2010                      Cadastre, Enregistrement et Domaines: 22/11/2010                      Secrétariat général, Trésorerie: 23/11/2010                      Douane et Accises: 25/11/2010</p>	<p>Il n'y a pas de niveau A au sein des employés des conservations des hypothèques</p>
Service d'encadrement PO		<p align="center">Service Exams</p>	
		<p align="center">Les dates sont fournies à titre indicatif</p>	<p align="right">05/11/2010</p>

Antennes	Adresse	Conservation des hypothèques	Bureaux de l'enregistrement groupés dans une antenne	Satellites	Bureaux d'enregistrement à disparaître
Antwerpen I	Antwerpen, Italiëlei 4	Antwerpen I	Antwerpen I, Antwerpen II, Antwerpen V, Antwerpen VIII		
Antwerpen II	Antwerpen, Italiëlei 4	Antwerpen II	Antwerpen IV, Antwerpen VI, Antwerpen VII, Antwerpen XI	Braaschaat I	Kapellen, Braaschaat II
Antwerpen III		Néant à ce jour			
Antwerpen IV	Antwerpen, Italiëlei 4	Antwerpen III	Antwerpen II, Antwerpen IX, Antwerpen XII	Boom	Kortich, Marsel, Zandhoven
Antwerpen V		N'existe pas encore			
Arlon	Arlon, Place des Fusillés 10	Arlon	Arlon		Florenville, Virton
Asse	Asse, Mallestraat 57-61	Bruxel VII	Asse I, Asse II	Dilbeek I	Dilbeek II
Brugge I	Brugge, Koning Albert I-laan 115	Brugge I	Brugge I, Brugge II, Brugge III, Brugge IV	Knokke-Heist	
Brugge II	Oostende, Vrijheidsstraat 1	Brugge II	Oostende I, Oostende II, Oostende III	Torhout	Tielt
Brugge III		N'existe pas encore			
Bruxelles I	Bruxelles, Rue de la Régence 54	Bruxelles II	Anderlecht I, Anderlecht II, Forest I, Forest II, Uccle II		
Bruxelles II	Bruxelles, Rue de la Régence 54	Bruxelles V	Ixelles I, Ixelles II, Ixelles III, Woluwe I, Woluwe II		
Bruxelles III	Bruxelles, Rue de la Régence 54	Bruxelles I	Bruxelles I, Bruxelles II, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle I		
Bruxelles IV	Bruxelles, Rue de la Régence 54	Bruxelles II	Bruxelles III, Bruxelles IV, Jette I, Jette II, Molenbeek, Schaerbeek I, Schaerbeek II		
Bruxelles V		N'existe pas encore			
Charleroi I	Charleroi, Rue Jean Monnet 14	Charleroi I	Charleroi I, Charleroi II, Charleroi III, Charleroi IV, Charleroi VI		Châtelet, Fleurus
Charleroi II	Charleroi, Rue Jean Monnet 14	Charleroi II		Binche, Chimay	Fontaine-l'Évêque, Thuin, Beaumont, Seneffe
Charleroi III		N'existe pas encore			
Dendermonde	Dendermonde, Begijnhoflaan 49	Dendermonde I	Dendermonde I, Dendermonde II	Aalst I	Aalst II, Aalst III, Ninove, Witteren
Dinant	Dinant (nouveau site)	Dinant	Dinant	Cinzy	Couvin, Gedinne, Walcourt
Eupen	Eupen, Rue Haute 104	Malmédy	Eupen	Sankt-Vith	
Gent I	Gent, Sint-Lievenslaan 27-33	Gent I	Gent I, Gent II, Gent IV, Gent V, Gent VI		
Gent II	Gent, Sint-Lievenslaan 27-33	Gent II	Lochristi, Merelbeke	Eeklo, Deinze	Aalter, Zelzate
Gent III		N'existe pas encore			
Halle	Halle, Zuster Bernadestraat 32	Bruxel IV	Halle I, Halle II	Zaventem	Overijse
Hasselt I	Hasselt, Voorstraat 43	Hasselt I	Hasselt I, Hasselt II	Necourt	Houthalen-Helchteren
Hasselt II	Hasselt, Voorstraat 43	Hasselt II	Hasselt III	Sint-Truiden	Beringen I, Beringen II, Sint-Truiden
Huy	Huy, Rue du Marché 18	Huy	Huy I, Huy II		Hamut, Cambain-au-Pont
Ieper	Ieper, R. Colastplein	Ieper	Ieper		Poperinge
Kortrijk I	Kortrijk, Haveniersstraat 31	Kortrijk I	Kortrijk I, Kortrijk II, Kortrijk III		
Kortrijk II	Kortrijk, Haveniersstraat 31	Kortrijk II		Roeselare	Waregem, Menen, Ieperm
Leuven I	Leuven, Philipslei 3A	Leuven I	Leuven II	Diest	Tienen I, Tienen II
Leuven II	Leuven, Philipslei 3A	Leuven II	Leuven I, Leuven II	Haacht	Aschot
Liège I	Liège (nouveau site)	Liège III	Saint-Nicolas	Waremmes	Seraing I, Seraing II, Ans
Liège II	Liège (nouveau site)	Liège I	Liège I, Liège II, Liège III, Liège V, Liège VI	Viel	
Liège III	Liège (nouveau site)	Liège II	IV, Liège VIII	Aywaille	Herstal, Râron
Marche-en-Famenne	Marche-en-Famenne, Allée du Monument 25	Marche-en-Famenne	Marche-en-Famenne	Vielvaux	Durbuy
Mechelen	Mechelen, Zwartwatersvest 24	Mechelen	Mechelen I, Mechelen II, Mechelen III	Lier, Heist-op-den-Berg	Puurs
Mons I	Mons, Chemin de l'Inquitude	Mons I	Mons I, Mons II, Mons III	La Louvière I	La Louvière II, Soignies
Mons II	Mons, Chemin de l'Inquitude	Mons II		Saint-Ghislain	Colfontaine, Lens, Dour
Namur	Namur, Rue des Bourgeois 7	Namur	Namur I, Namur II, Namur III	Andenne, Fosse-la-Ville	Gemboux
Neufchâteau	Neufchâteau, Clos des Seigneurs 1	Neufchâteau	Neufchâteau	Saint-Hubert	Bastogne, Paliseul
Nivelles	Nivelles, Avenue Albert Elisabeth B-10	Nivelles	Nivelles	Braine-L'Alleud	Perwez, Tubize
Ottignies-LLN	Ottignies, Avenue Paul Delvaux 13	Ottignies-LLN	Ottignies-LLN, Wavre		Jodigne
Oudenaarde	Oudenaarde, Marlboroughlaan 4	Oudenaarde	Oudenaarde	Geraardbergen	Kruishoutem, Ronse, Zattegem
Sint-Niklaas	Sint-Niklaas, Diekeningsstraat 4	Dendermonde II	Sint-Niklaas I, Sint-Niklaas II, Sint-Niklaas III	Beveren	Lokeren
Tongeren I	Tongeren, Verbindingsstraat 26/28	Tongeren I	Tongeren		Bilzen, Bergloon
Tongeren II	Tongeren, Verbindingsstraat 26/28	Tongeren II		Genk	Bicen, Maasick, Maasmechelen
Tournai	Tournai, Rue du Château 49	Tournai	Tournai I, Tournai II, Tournai III	Ath, Mouscron I	Mouscron II, Lezinnes, Leuze-en-Hainaut
Turnhout I	Turnhout R. Schiedersstraat 8	Turnhout I	Turnhout I, Turnhout II		Mé
Turnhout II	Turnhout R. Schiedersstraat 8	Turnhout II		Geel	Herzels I, Herzels II
Verviers	Verviers, Rue de Dison 134	Verviers	Verviers I, Verviers II	Spa	Herne, Stavelot
Veurne	Veurne, P. Benoîtlaan 4	Veurne	Veurne		Diksmuide, Nicuwpoot
Vilvoorde	Vilvoorde, Groenstraat 51-57	Bruxel VI	Vilvoorde		Grimbergen, Meise
<b>Commentaire</b>					
<b>Satellites seront localisés à l'adresse actuelle</b>					
<b>L'adresse d'une antenne est la nouvelle résidence</b>					